

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE  
VILLE DE THONON-LES-BAINS



Délibération du Conseil Municipal  
de la Ville de Thonon-les-Bains  
Séance du 18 mars 2024

CM240318\_017

**ECONOMIE**

**SPL - Désignation des représentants de la commune - Administrateurs de la SPL pour l'office de Tourisme**

L'an deux mille vingt quatre, le dix huit mars, à 19 heures, le Conseil Municipal convoqué régulièrement le 12 mars 2024 s'est réuni Espace de conférences de l'Excelsior, place Henry Bordeaux, sous la présidence de Monsieur Christophe ARMINJON, Maire.

**En exercice : 39**  
**Présents : 34**  
**Représentés : 5**  
**Votants : 39**  
**Quorum : atteint**

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux :

Monsieur Christophe ARMINJON, Monsieur Jean-Claude TERRIER, Madame Katia BACON, Monsieur Gérard BASTIAN, Madame Nicole JAILLET, Monsieur Jean-Pierre FAVRAT, Madame Isabelle PLACE-MARCOZ, Monsieur Jean DORCIER, Madame Cassandra WAINHOUSE, Monsieur Jean-Marc BRECHOTTE, Madame Véronique VULLIEZ, Monsieur Philippe LAHOTTE, Monsieur René GARCIN, Madame Carine DE LA IGLESIA, Monsieur Mustafa GOKTEKIN, Monsieur Michel ELLENA, Monsieur Patrick TISSUT, Madame Sylvie COVAC, Monsieur Joël ANNE, Madame Catherine PERRIN, Monsieur Serge DELSANTE, Madame Laurence BOURGEOIS, Monsieur Mickaël MAQUAIRE, Madame Johanna LEROY, Monsieur Richard BAUD, Monsieur Jean-Baptiste BAUD, Madame Sophie PARRA D'ANDERT, Monsieur Thomas BARNET, Madame Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE, Monsieur Franck DALIBARD, Monsieur Arnaud BERAST, Monsieur Jean-Louis ESCOFFIER, Madame Astrid BAUD-ROCHE, Monsieur Quentin DUVOCELLE

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Madame Brigitte MOULIN à Monsieur Jean-Claude TERRIER
- Madame Emmanuelle VUATTOUX à Madame Isabelle PLACE-MARCOZ
- Madame Deborah VERDIER à Madame Véronique VULLIEZ
- Monsieur Osman ATEs à Monsieur Jean DORCIER
- Monsieur Marc-Antoine GRANDO à Monsieur Jean-Baptiste BAUD

Le Conseil Municipal a désigné secrétaire de séance Madame Isabelle PLACE-MARCOZ.

La liste des délibérations examinée par le Conseil Municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

**CM240318\_017**

**ECONOMIE**

**SPL - Désignation des représentants de la commune - Administrateurs de la SPL pour l'office de Tourisme**

Monsieur ARMINJON, Maire, expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L1531-1,

VU le Code de Commerce, notamment l'article L225-16,

VU la délibération du 19 février 2024 n°240219\_004 portant adoption du principe de création d'une SPL pour l'Office de Tourisme,

Considérant que le Conseil Municipal va se positionner sur le projet de statuts et la participation de la Ville de Thonon-les-Bains au capital de la SPL pour l'Office de Tourisme,

Considérant qu'une SPL est une société anonyme et que l'article L225-16 du Code de commerce dispose que « Les premiers administrateurs ou les premiers membres du conseil de surveillance sont désignés dans les statuts. »

Considérant que l'article 15 du projet de statuts prévoit que la SPL est administrée par un conseil d'administration de 9 membres dont 8 sièges sont attribués à l'actionnaire Ville de Thonon-les-Bains,

Considérant qu'il est nécessaire de désigner les 8 représentants de la commune de Thonon-les-Bains au Conseil d'Administration de la SPL pour l'Office de Tourisme avant toute délibération relative à l'adoption des statuts de ladite société,

Il est proposé les 8 membres suivants pour représenter la Ville de Thonon-les-Bains au Conseil d'Administration de la SPL :

- M. Christophe ARMINJON
- M. Jean-Claude TERRIER
- Mme Katia BACON
- M. Jean-Marc BRECHOTTE
- Mme Carine DE LA IGLESIA
- Mme Deborah VERDIER
- Mme Laurence BOURGEOIS
- M. Arnaud BERAST

Sont également candidats :

- Madame Sophie PARRA D'ANDERT
- Monsieur Franck DALIBARD

Il est procédé à l'élection à bulletin secret des 8 membres pour représenter la Ville de Thonon-les-Bains au Conseil d'Administration de la SPL à la majorité absolue.

Assesseurs :

Mesdames Katia BACON et Johanna LEROY

Premier tour de scrutin

Nombre de votants : 39

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39

Nombre de bulletins blancs et nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 38

Majorité absolue des suffrages exprimés : 20

Résultats du scrutin :

- M. Jean-Claude TERRIER : 34 voix
- Mme Katia BACON : 34 voix
- M. Jean-Marc BRECHOTTE : 34 voix
- Mme Carine DE LA IGLESIA : 33 voix
- M. Christophe ARMINJON : 32 voix
- Mme Laurence BOURGEOIS : 32 voix
- Mme Deborah VERDIER : 30 voix
- M. Arnaud BERAIST : 27 voix
- Monsieur Franck DALIBARD : 10 voix
- Madame Sophie PARRA D'ANDERT : 9 voix

**Au terme du scrutin secret, le Conseil Municipal décide :**

- DE DECLARER, pour siéger à la SPL pour l'Office de Tourisme, les 8 membres ci-dessous listés :

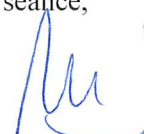
- M. Christophe ARMINJON
- M. Jean-Claude TERRIER
- Mme Katia BACON
- M. Jean-Marc BRECHOTTE
- Mme Carine DE LA IGLESIA
- Mme Deborah VERDIER
- Mme Laurence BOURGEOIS
- M. Arnaud BERAIST

Le Maire,



Christophe ARMINJON

La secrétaire de séance,



Isabelle PLACE-MARCOZ

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble, par voie postale ou par voie électronique ([www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)), dans ce délai ou à compter de la réponse de la Commune de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.*